

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION
LILLE, 108, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Egalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAU: Téléphone
ROUBAIX 351-17
45, rue de la Gare, 45

Tourcoing Téléphone
TOURCOING 13-55
3, rue Flandre Lefebvre

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LES NOCES EN EXIL d'une Infante de Castille

Les invitations pour le mariage de l'infante BEATRICE D'ESPAGNE et du Prince ALEXANDRE TORLONIA, ont fait prime dans l'aristocratie européenne. Ceux qui assistèrent à cette apothéose de l'exil, en l'église de Jésus, de Rome, en parlant librement et ceux qui n'étaient pas invités s'en cachèrent. De sorte que les fiancés princiers étaient assurés d'un défilé immense.

« Je suis une princesse en exil », a dit l'infante Béatrice aux journalistes venus pour l'interviewer. Comme elle est très moderne, elle a ajouté en riant: « Et vous habitez chez un ténor! »

Le palais du ténor
Le grand chanteur ITA RUFFO a fait construire sur le mont Parioli, dans



Voici le Prince DI CIVITELLA CESI TORLONIA, l'infante BEATRICE D'ESPAGNE et son père, l'ex-Roi ALPHONSE XIII, photographiés à ROME avant le mariage.

La campagne romaine, une villa somptueuse qui comprend une cinquantaine de pièces. La musique fait plus qu'adoucir les moeurs, elle remplit les poches, et un ténor peut maintenant héberger un roi. De toutes les notes de Tita Ruffo, la plus élevée a certainement été celle de son architecte. Sa villa est digne de la cour d'Espagne.

Le drapeau du roi d'Espagne, sang et or, avec le lion de Castille, flotte sur la maison. L'aimable souverain s'est excusé auprès du ténor pour ce lion rotant: « J'aurais dû mettre un rossignol en votre honneur », lui a-t-il dit.

Tita Ruffo, flûte, a offert comme



L'infante BEATRICE en toilette de mariée.

présent à l'infante un précieux petit livre contenant les noms de tous les souverains Pontifes, de Saint Pierre à Pie XI, ce qui change un peu la fiancée du flot de buvards, de services à gâteaux, et d'encens, qui déferla sur la villa.

Les perles d'Isabelle
Le roi d'Espagne donna à sa fille une splendide parure de perles qui appartint à la reine Isabelle, sa grand-mère.

La joyeuse aïeule, exilée elle aussi, finit ses jours à Paris où elle déployait une gaieté que ses péres n'ont pas oubliée. Le bijou qui va maintenant parer la jeune Béatrice, était un présent de la mère d'Isabelle à sa fille; elle aurait préféré lui donner des diamants.

« Les perles portent malheur », eut-il, c'est un bruit que font courir celles qui n'ont pas à répondre la jeune fille.

La robe de mariage de l'infante était copiée exactement sur celle que portait le 10 Octobre 1846, la reine Isabelle. Toute unie, large comme celles des infantes de Velasquez, cette toilette nous vaudra certainement un nouveau saut en arrière; en matière de modes 1900 sera délaissée pour 1846. La princesse espagnole nous ramène les loupes larges et les manèges à gigot.

Un aïeul débrouillard
Le prince Alexandre TORLONIA est en exil depuis un an. Le fondateur de la maison Torlonia fut un véritable héros de roman. Pas un livre d'aventures ne vaut l'histoire de sa vie: Né en 1754, à Sienna, de parents

inconnus, c'était en 1764, un petit garçon misérablement vêtu qui montrait des souris savantes, drussées avec cette patience qui fit sa fortune. Plus tard, il faisait visiter aux Anglais les monuments de la Rome Antique.

Puis ce fut la boutique de la Piazza di Spagna, les intrigues avec ce mystérieux Basseville qui devait finir assassiné par la populace qui essayait de soulever contre le pape. L'ancien e ciccone, a monté toujours; le voilà banquier de Sa Sainteté, émettant un emprunt garanti par les bijoux de... la Madone de Lorette, les plus beaux du royaume.

Le pape fit don d'un duché à son banquier Notre-Dame de Lorette lui a porté bonheur. Tous les grands personnages de l'époque sont de l'intimité du

La journée d'hier s'est passée dans la Sarre sans incidents notables. On attendait, avec impatience sans doute, mais dans le plus grand calme, la proclamation des résultats du plébiscite qui doit être faite ce matin à la première heure.

Bien que les opérations de dépouillement du scrutin n'aient commencé que dans la soirée d'hier, on entendait, généralement, à Sarrebrück, que le rattachement à l'Allemagne ne faisait aucun doute, et cet avis paraissait être celui de Berlin où le chancelier HITLER et son lieutenant GOEBBELS s'apprêtaient à louer, au moyen des ordres, une proclamation aux Sarrois.

Il ne reste qu'à attendre et à souhaiter que, quel que soit le résultat du plébiscite, on n'ait à enregistrer aucun trouble susceptible de troubler la paix de l'Europe.

Le transport des urnes

Sarrebrück, 14. — Les urnes électorales ont continué à arriver au cours de la nuit. La dernière, provenant d'un point éloigné du territoire, franchissait les portes de la Wartburg, à 5 heures du matin. Aucun incident ne s'est produit durant le transport. On peut donc affirmer que l'opération électorale proprement dite s'est déroulée sans événements fâcheux et que la liberté et la sincérité du vote ont été pleinement assurées.

Les protestations du « Front commun », d'ailleurs, ne visent que la pression nazie dans la rue, dans les maisons, dans la Presse. Personne n'a pu mettre en doute que toute manœuvre quelconque pour influencer l'électeur n'ait dû s'arrêter au seuil du bureau de vote.

L'électeur, en face du président neutre, assisté des membres des partis adverses, a pu accomplir son devoir en dehors de toute pression.

Ce fait incontestable a causé la plus vive satisfaction dans les milieux de la Commission du plébiscite, qui préparait depuis de longs mois, au milieu des difficultés les plus grandes, l'opération électorale du 12 janvier. Chacun se plaint, à Sarrebrück, à rendre hommage au travail qui a été accompli par M. R.

Geneviève DE GAUTHIER.
(Reproduction même partielle interdite).

La cérémonie nuptiale à Rome

Le mariage de l'infante Béatrice, fille du roi Alphonse XIII et du prince F. Alessandro a été béni hier matin par le cardinal Segura, à l'église du Gesù, devant une foule de monarchistes espagnols, venus à Rome pour la circonstance.

Dès 9 h. 1/2, bien que la cérémonie soit annoncée pour 11 heures, une foule considérable se presse tout au long des rues qui doivent suivre les volutes des cinquante princes royaux qui assistent à la messe. Le roi et la reine d'Italie font leur entrée, à 11 h. 10, dans l'église richement illuminée et décorée, puis vont retrouver dans le chœur les princes royaux qui ont pris place à gauche de l'autel.

Précédée par une petite fille, la princesse Béatrice sort alors de la sacristie au bras de son père. Deux autres fillettes, vêtues comme la première, tiennent l'immense traine de la jeune mariée. Celle-ci est souriante, ainsi que son père. La foule s'incline au passage d'Alphonse XIII et lui fait une discrète ovation.

Après l'arrivée devant l'autel les jeunes mariés s'inclinent et vont s'agenouiller sur les degrés de l'autel. La bénédiction nuptiale commence aussitôt. Ensuite, le cardinal Segura célèbre une messe basse, après laquelle il prononce une allocution. Il se réjouit de l'heureux événement et forme des vœux pour les jeunes époux. La cérémonie est terminée.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Tribunal de Première Instance de Bethune

EXTRAIT
Par jugement rendu contradictoirement en la 3e Chambre de ce Tribunal jugeant en police correctionnelle le 14 Décembre 1934.

La nommée WILLEFERT Léonie, femme LECAT, 40 ans, épicière, demeurant à Montigny-en-Chéreny, rue Neuve, a été condamnée pour avoir à Courrières, le 4 Juillet 1934, exposé ou vendu sous le nom de beurre, un produit qui n'était autre que de la margarine, en une amende de cinq cents francs, au paiement des décimes et aux dépens.

Le Tribunal a ordonné l'insertion d'un extrait du jugement, au premier page, dans les journaux « Le Petit Béthunois », l'« Avenir de l'Artois », le Grand Echo, le Libérateur de Nord et la Dépêche, sans que la copie de chaque insertion puisse excéder deux cents francs et l'affichage à la porte du domicile de la condamnée ainsi qu'à la mairie de Montigny-en-Chéreny pendant sept jours avec dénonciation d'anciens affiches avant l'expiration du délai.

Par application des articles 1, 3, 10 de la loi de 10 Avril 1907 et de la loi du 1er Août 1909, 104, du code d'instruction criminelle, et de la loi du 22 Juillet 1907, modifiée par la loi du 30 Décembre 1928, la loi du 10 Juin 1927 Décembre 1928.

Pour extrait conforme
Le Greffier du Tribunal,
L. BUNAMEL.

Vu au Parquet
Et le Procureur de la République
G. BOUTAISON.

LES RÉSULTATS DU PLÉBISCITE DE LA SARRE seront proclamés ce matin à la première heure

Les 862 urnes ont été ouvertes hier soir et le dépouillement du scrutin s'est effectué au cours de la nuit de lundi à mardi. :: ::

Hitler et Goebbels s'apprêtent à remercier, par T. S. F., la population Sarroise de son vote qu'ils espèrent conforme à leurs désirs.

La journée d'hier s'est passée dans la Sarre sans incidents notables. On attendait, avec impatience sans doute, mais dans le plus grand calme, la proclamation des résultats du plébiscite qui doit être faite ce matin à la première heure.

Bien que les opérations de dépouillement du scrutin n'aient commencé que dans la soirée d'hier, on entendait, généralement, à Sarrebrück, que le rattachement à l'Allemagne ne faisait aucun doute, et cet avis paraissait être celui de Berlin où le chancelier HITLER et son lieutenant GOEBBELS s'apprêtaient à louer, au moyen des ordres, une proclamation aux Sarrois.

Il ne reste qu'à attendre et à souhaiter que, quel que soit le résultat du plébiscite, on n'ait à enregistrer aucun trouble susceptible de troubler la paix de l'Europe.

Le transport des urnes

Sarrebrück, 14. — Les urnes électorales ont continué à arriver au cours de la nuit. La dernière, provenant d'un point éloigné du territoire, franchissait les portes de la Wartburg, à 5 heures du matin. Aucun incident ne s'est produit durant le transport. On peut donc affirmer que l'opération électorale proprement dite s'est déroulée sans événements fâcheux et que la liberté et la sincérité du vote ont été pleinement assurées.

Les protestations du « Front commun », d'ailleurs, ne visent que la pression nazie dans la rue, dans les maisons, dans la Presse. Personne n'a pu mettre en doute que toute manœuvre quelconque pour influencer l'électeur n'ait dû s'arrêter au seuil du bureau de vote.

L'électeur, en face du président neutre, assisté des membres des partis adverses, a pu accomplir son devoir en dehors de toute pression.

Ce fait incontestable a causé la plus vive satisfaction dans les milieux de la Commission du plébiscite, qui préparait depuis de longs mois, au milieu des difficultés les plus grandes, l'opération électorale du 12 janvier. Chacun se plaint, à Sarrebrück, à rendre hommage au travail qui a été accompli par M. R.



L'HOTEL DE VILLE DE SARREBRÜCK ILLUMINE, APRÈS LE VOTE.

La Commission du plébiscite a tenu toute la période difficile d'organisation effective de l'opération électorale.

La Commission du plébiscite partira ce soir pour Genève.
La Commission du plébiscite quittera Sarrebrück pour Genève demain soir.

Les urnes sont ouvertes

Les 862 urnes provenant des bureaux de vote ont été apportées, selon le cérémonial prescrit, à la Wartburg, où elles arrivèrent, les premières dimanche soir vers 22 heures, les dernières lundi matin à 3 heures. Les urnes sont conservées dans les vestiaires spacieux de la grande salle de concert, d'où elles sont transportées dans la grande salle située à l'étage supérieur.

La Wartburg tout entière est gardée par la police municipale renforcée par les hommes, balonnette au canon. Les portes en furent ouvertes à 15 h. 30 et le dépouillement commença à 17 h., comme il a été déjà annoncé. Le soir, les débits de boissons fermentèrent à 22 heures à Sarrebrück et à 21 heures dans le reste de la Sarre.

Le dépouillement du scrutin

A 16 h., les portes de la Wartburg sont ouvertes. Les journalistes qui ont dû se soumettre à une visite corporelle en vue de s'assurer qu'ils n'ont pas d'armes, peuvent entrer dans les galeries et s'asseoir aux places qui leur ont été réservées.

Dans la salle on ne voit guère que les urnes posées à côté des 56 tables sur lesquelles s'effectuera le dépouillement. Sur ces tables il n'y a présentement que



L'HOTEL DE VILLE DE SARREBRÜCK ILLUMINE, APRÈS LE VOTE.

Genevève DE GAUTHIER.
(Reproduction même partielle interdite).

La cérémonie nuptiale à Rome

Le mariage de l'infante Béatrice, fille du roi Alphonse XIII et du prince F. Alessandro a été béni hier matin par le cardinal Segura, à l'église du Gesù, devant une foule de monarchistes espagnols, venus à Rome pour la circonstance.

Dès 9 h. 1/2, bien que la cérémonie soit annoncée pour 11 heures, une foule considérable se presse tout au long des rues qui doivent suivre les volutes des cinquante princes royaux qui assistent à la messe. Le roi et la reine d'Italie font leur entrée, à 11 h. 10, dans l'église richement illuminée et décorée, puis vont retrouver dans le chœur les princes royaux qui ont pris place à gauche de l'autel.

Précédée par une petite fille, la princesse Béatrice sort alors de la sacristie au bras de son père. Deux autres fillettes, vêtues comme la première, tiennent l'immense traine de la jeune mariée. Celle-ci est souriante, ainsi que son père. La foule s'incline au passage d'Alphonse XIII et lui fait une discrète ovation.

Après l'arrivée devant l'autel les jeunes mariés s'inclinent et vont s'agenouiller sur les degrés de l'autel. La bénédiction nuptiale commence aussitôt. Ensuite, le cardinal Segura célèbre une messe basse, après laquelle il prononce une allocution. Il se réjouit de l'heureux événement et forme des vœux pour les jeunes époux. La cérémonie est terminée.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Une Meunerie Coopérative en construction à Marquise



Cette photographie montre l'aspect actuel des travaux d'édition d'une Meunerie Coopérative, avenue Ferber, à la sortie de MARQUISE, en direction de Boulogne-sur-Mer. Elle est notamment appelée à remplacer un moulin détruit par un incendie il y a plusieurs années et permettra d'indemnifier l'exploitation du blé. Le premier pierre de l'ouvrage, qui comportera des silos de réserve, a été posé au début de décembre 1934 par M. MORIN, Sous-Préfet, et on s'occupe que l'installation fonctionnera pour le mois de juin.

à laquelle s'est jointe Miss Wambaugh, membre technique adjoint, prend place à la table qui occupe le premier plan de la scène et devant laquelle sont haqués 10 microphones.

M. Rodhe, président, se lève, et en peu de mots, exhorte les scrutateurs à accomplir correctement leur mission, puis il exprime l'espoir que la population sarroise qui a donné ses preuves de calme le plus méritoire, saura le conserver pendant les jours qui vont suivre.

A 17 h. 6, il prononce les mots sacramentiels: « Le dépouillement commence. Les scrutateurs font sauter les cachets fermant les boîtes qui ceignent les boîtes et ils ouvrent ces derniers.

Le départ des électeurs venus de l'étranger

L'évacuation des 55.000 électeurs sarrois venus de l'étranger, et principalement d'Allemagne, qui a commencé déjà dimanche soir, se poursuit dans le calme et la régularité. Elle a été terminée hier soir vers 21 heures.

La direction des Chemins de fer sarrois communique qu'aucun incident ni retard ne se sont produits et que, de plus, le service automobile des chemins de fer, qui a fonctionné entre les gares et les bureaux de vote, a assuré le service sans accident, malgré la neige épaisse qui couvre les routes.

Une grève de mineurs nazis

Hier matin, s'était répandue qu'une grève de mineurs aurait éclaté aux mines de Sulzbach, localité importante située à 8 kilomètres au Nord de Sarrebrück. Les renseignements pris à la direction des Mines domaniales ont permis de rétablir la vérité qui est la suivante:

La grève a éclaté, non aux Mines de Sulzbach, mais au « Puits Pascal », dépendant de la division des Mines de Jaegerfreude et sur 238 mineurs, qui de samedi ce matin prendront le poste de 6 heures, 36 seulement se sont présentés à la mine et sont descendus. La raison de cette grève est la suivante: Le Service de Propaganda allemand avait invité certains mineurs sarrois à se rendre



Les contrôleurs mettant les scellés sur les urnes, après le vote.

disparaître, emportés par des tommies et la salle s'anime peu à peu. On voit M. Rodhe, président de la Commission de Plébiscite, M. Henry, membre Suisse; M. De Jongh, membre Hollandais, les fonctionnaires de la Commission, les scrutateurs.

A 17 h., la Commission de plébiscite

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Les 250.000 francs de Prix de notre Grand Concours de la "Profession Préférée"

- LISTE DES GAGNANTS**
- Nous avons publié la liste des sept cent quatre-vingt-trois premiers gagnants de notre GRAND CONCOURS DE LA PROFESSION PREFEREE à concours qui nous a permis d'offrir une somme de 50.000 francs en espèces au 1^{er} prix; un 2^e prix d'une valeur de 25.000 francs; un 3^e d'une valeur de 8.000 francs; un 4^e d'une valeur de 4.075 francs; de nombreux postes de T. S. F., phonos, bicyclettes, machines à coudre, montres, bracelets, chronomètres, pendules, etc.
- Nous donnons ci-dessous la suite de la liste des DEUX MILLE Heures gagnants:
- Du 784^e au 793^e Prix, un Litre d'Eau de Cologne à étoiles, valeur 44 francs.
 - 784^e Prix. — Mme MAEGHT Micheline rue du Mo. lin, à MOLINOHEM.
 - 785^e Prix. — Mme ROUARD Albert, rue Waldeck-Rousseau, N° 128, à ANZIN.
 - 786^e Prix. — Mlle PLANQUE Fernande, Cité 11, N° 613, à ORENAVY.
 - 787^e Prix. — M. WESTERLIN Godefroy, rue de Lillers, à AMES.
 - 788^e Prix. — M. Maurice GRIMONPREZ, rue du Jura, N° 54, à TOURCOING.
 - 789^e Prix. — M. PILLE Roger, rue d'Ypres, à WAMBRECHIES.
 - 790^e Prix. — M. PHILIPPE Emile, rue K., N° 34, à AVION.
 - 791^e Prix. — M. DUHEM Adolphe, rue de la Terrasse, N° 9, à AUCHEL.
 - 792^e Prix. — Mme COPELO Lucienne, rue Jeanne-Maillotte, N° 5, à LA MADELEINE.
 - 793^e Prix. — M. VENDEVILLE Aléide, rue Franche, N° 34, à ALLENNES-LEZ-MARAIS.
 - Du 794^e au 810^e Prix, une Salière double grande, valeur 22 fr. 50.
 - 794^e Prix. — M. THIEFFAY Jacques, rue François-Herbo, N° 97, à OUCHIES.
- (LIRE LA SUITE EN SIXIEME PAGE)